

## SERVICE RADIO

PARTIE COMMERCIALE

*Envoyez les commandes à*

GLEIZE, à ARSAC (Gironde)

C.G.P. Bordeaux 236.26

Toutes les commandes sont, en principe, *payables au reçu de la facture*. Dans certains cas, des délais pourront être accordés sur la demande des intéressés. Remise habituelle suivant celle accordée par le fournisseur. Franco de port à partir de 100 francs.

**Dès maintenant le rayon est en mesure de fournir tout ce qui concerne la radio, l'électricité la musique mécanique. Tout le matériel est garanti neuf.**

Se reporter à l'E.P. de juillet pour la liste qui n'est d'ailleurs pas limitative. *N'importe quel appareil des principales marques* peut être fourni dans un délai aussi court que possible.

A *remise égale*, il est du devoir de nos adhérents de *s'adresser à notre rayon*. Après avoir vu en magasin ou sur catalogue ce qu'ils désirent, nous les prions de nous réserver leurs ordres.

R. FRAGNAUD.

P. S. — En passant commande d'un appareil électrique, indiquez la tension de votre secteur (110 ou 220 volts).

## Choix des appareils récepteurs

Les experts de l'institut international du cinématographe éducatif qui ont pris à tâche de faire une enquête relative à la Radiodiffusion scolaire, ont émis des vœux qui se sont arrêtés (dans les différents Etats où la Radiophonie scolaire a réussi à pénétrer par une petite porte d'office) à des résultats « pleins de promesses » assure-t-on.

Voici les conclusions des experts : « Si les émissions éducatives n'ont pas toujours donné tous les fruits qu'on est en droit d'en attendre, cela tient bien souvent aux conditions défectueuses des réceptions ».

Il serait donc de toute nécessité « d'adjoindre aux comités nationaux de la radio-

diffusion éducative un groupe de techniciens spécialement chargés de l'étude de ces problèmes. Ils guideront les autorités scolaires locales dans le choix, l'installation, le maniement des appareils récepteurs.

Dans ce but on pourra organiser également des expositions d'appareils récepteurs spécialement adaptés aux besoins de l'école, avec démonstrations pratiques ».

Dans son rapport sur les efforts accomplis dans cette voie, le Ministère de l'Instruction publique de Prusse et de Saxe dit : « La crise économique affecte également tous les domaines. Les écoles recevant moins de subsides ne peuvent pas toujours supporter les frais d'équipement ». Cela indiquerait donc un effort de réalisation, un commencement d'action.

La Belgique, elle aussi, a à son actif un premier pas. L'association « la Radiophonie à l'Ecole », organisa « une exposition d'appareils radiophoniques, type scolaire, ainsi que des séances de démonstration pratique, faites par les constructeurs d'appareils radiophoniques présentant de sérieuses garanties ».

La Grande-Bretagne en est au même point grâce à l'initiative du Central Council for school Broadcast, qui a également étendu son action au studio d'émission et à la distribution gratuite de bulletins aux écoles.

En Pologne, le Gouvernement cherche à intéresser les communes à la radiodiffusion scolaire et à engager celles-ci à acheter les appareils et à les entretenir. Afin de réaliser ce projet, « Radio Pologne » a déjà construit plusieurs types standard d'appareils radiophoniques avec hauts-parleurs qui pourraient être adoptés par les écoles.

En Italie, afin de permettre aux écoles rurales de suivre les cours radiodiffusés, on se propose, dans les débuts, d'organiser un système de prêts d'appareils de réception. Ces appareils seraient installés tour à tour pour une période de 2 mois environ dans les écoles. Un technicien serait chargé d'initier les maîtres à l'emploi de ces appareils. On s'efforcera d'obtenir, au moyen de souscriptions volontaires, les sommes nécessaires pour leur acquisition, en vue d'équiper toutes les écoles rurales d'Italie.

On espère voir la France s'engager dans une voie bienveillante à la radiophonie scolaire et faire quelques pas... officiels vers 1950.

M. LALLEMAND,

*Les Eglises d'Argenteuil.*

« Je tiens à vous exprimer toute ma satisfaction pour la chronologie mobile d'Histoire de France. Il nous avait toujours été impossible de trouver, auparavant, des dates, même approximatives, pour l'histoire de la civilisation ». — J. SIMOND, Arbusigny (Hte-Savoie).